



**HAL**  
open science

## Objectivation négociée et gestion contestée de l'environnement

Thomas Debril, Gaël Plumecocq, Olivier Petit

► **To cite this version:**

Thomas Debril, Gaël Plumecocq, Olivier Petit. Objectivation négociée et gestion contestée de l'environnement. Développement durable et territoires, 2016, 7 (3), 15 p. 10.4000/developpement-durable.11512 . hal-01437013

**HAL Id: hal-01437013**

**<https://hal.science/hal-01437013>**

Submitted on 16 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 7, n°3 | Décembre 2016

Modalités de qualification et de gestion des  
ressources naturelles (1/2)

---

# Objectivation négociée et gestion contestée de l'environnement

Introduction au dossier thématique « Modalités de qualification et de  
gestion des ressources naturelles »

*Negotiated Objectification and Contested Management of the Environment*

*Introduction to the special section « Characterization and Management Modes of  
Natural Resources »*

Thomas Debril, Gaël Plumecocq et Olivier Petit

---



Éditeur

Réseau « Développement durable et  
territoires fragiles »

### Édition électronique

URL : [http://](http://developpementdurable.revues.org/11512)

[developpementdurable.revues.org/11512](http://developpementdurable.revues.org/11512)

ISSN : 1772-9971

### Référence électronique

Thomas Debril, Gaël Plumecocq et Olivier Petit, « Objectivation négociée et gestion contestée de  
l'environnement », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n°3 | Décembre 2016, mis en  
ligne le 21 décembre 2016, consulté le 04 janvier 2017. URL : [http://](http://developpementdurable.revues.org/11512)

[developpementdurable.revues.org/11512](http://developpementdurable.revues.org/11512) ; DOI : 10.4000/developpementdurable.11512

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 janvier 2017.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative  
Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Objectivation négociée et gestion contestée de l'environnement

Introduction au dossier thématique « Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles »

*Negotiated Objectification and Contested Management of the Environment*

*Introduction to the special section « Characterization and Management Modes of Natural Resources »*

**Thomas Debril, Gaël Plumecocq et Olivier Petit**

---

*Les auteurs souhaitent chaleureusement remercier Hervé Flanquart et Bruno Villalba pour leurs commentaires sur une version antérieure de ce texte. Nous restons cependant seuls responsables des erreurs et omissions que ce texte pourrait comporter.*

- 1 Les relations entre l'homme et son environnement naturel ont été appréhendées depuis plusieurs décennies par de nombreux courants disciplinaires et interdisciplinaires aux cadres cognitifs distincts. Ils s'appuient, pour ce faire, sur des concepts et instruments dont l'usage reflète des visions du monde et des rapports à l'environnement singuliers. Toutefois, le milieu académique n'est pas le seul à mobiliser des concepts et des instruments. Les experts, les politiques et les citoyens s'approprient et/ou développent eux aussi des outils qui leur donnent sur le monde, à la fois une intelligibilité et des moyens d'action. Cette quête épistémique cadre leurs manières de concevoir les rapports entre l'homme et son environnement naturel, ainsi que les instruments de gestion des ressources naturelles.
- 2 L'objectif de ce dossier thématique consacré aux « Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles » est d'explorer les multiples façons d'envisager la relation existante entre la qualification des ressources naturelles et les modes de gestion associés à ces ressources. Il s'inscrit dans le prolongement des travaux du LABEX Structuration des Mondes Sociaux (SMS), mobilisant des chercheurs de sciences humaines et sociales de

différentes institutions de recherche et d'enseignement supérieur de Toulouse<sup>1</sup>. Il est aussi le fruit d'un appel à contributions, lancé à l'automne 2014 par la revue *Développement durable et territoires*. Le succès rencontré par cet appel<sup>2</sup> témoigne de l'intérêt actuel pour les analyses de l'interface entre outils de qualification et de quantification et gestion de l'environnement ; thème dont les derniers numéros des revues *Vertigo* (septembre 2016) et *Terrains et Travaux* (1<sup>er</sup> semestre 2016) se sont également emparés à travers des dossiers consacrés respectivement à la trajectoire socio-politique des indicateurs écologiques<sup>3</sup> et aux questions météorologiques dans la gestion préventive<sup>4</sup>.

- 3 Le premier volet de ce dossier thématique, publié dans le présent numéro, couvre une large palette d'approches disciplinaires (sociologie, géographie, gestion, économie, aménagement, agronomie, écologie) et de combinaisons interdisciplinaires pour traiter d'enjeux divers : ceux touchant aux ressources végétales semi-naturelles et à l'élevage (Girard *et al.*, 2016), aux ressources minières (Levacher, 2016), halieutiques (Mitroi et Billaud, 2016), mais également à l'eau douce (Buchs, 2016 ; Fernandez et Debril, 2016), aux zones humides (Morère et Glon, 2016 ; Mitroi et Billaud, 2016), aux services d'eau potable (Brochet *et al.*, 2016) et aux signes de qualité affectés à des produits du secteur agro-alimentaire (Congretel et Pinton, 2016 ; Sorba *et al.*, 2016). Dans leur très grande majorité, ces travaux s'appuient sur des cas d'étude permettant de couvrir une grande variété de contextes politiques, institutionnels et géographiques. Ainsi, ils investissent aussi bien les territoires urbains et ruraux, insulaires et continentaux et s'intéressent à des terrains localisés en Suisse (Buchs, 2016), en Roumanie (Mitroi et Billaud, 2016), au Brésil (Congretel et Pinton, 2016), en France (Fernandez et Debril, 2016 ; Morère et Glon, 2016 ; Sorba *et al.*, 2016) et en Polynésie française (Levacher, 2016). Un seul article est de nature purement méthodologique et ne s'appuie sur aucun terrain en particulier (Girard *et al.*, 2016).
- 4 Cette introduction se donne aussi pour tâche de passer en revue les questionnements structurants de ce dossier thématique, à travers deux parties. Dans la première, nous abordons les enjeux de qualification des ressources naturelles et de l'environnement. Ceux-ci sont abordés à la fois sous l'angle des concepts mobilisés pour traiter de ces objets et des instruments qui permettent de les appréhender en tentant de les objectiver. Les choix opérés quant aux concepts et instruments permettent de saisir les stratégies des acteurs conduisant, en même temps qu'ils privilégient certains discours sur la relation homme-nature, à disqualifier ou à marginaliser des approches concurrentes. En ce sens, nous défendons l'idée selon laquelle les processus de qualification et d'objectivation résultent fondamentalement d'une négociation entre les acteurs en présence. Dans la seconde partie, nous montrons que si les enjeux de qualification et d'objectivation des ressources naturelles peuvent sous-tendre des modalités de gestion spécifiques, la gestion de celles-ci contribue aussi à redéfinir leurs modes de qualification et d'objectivation. Plutôt que de présenter les différentes contributions de ce dossier de manière linéaire, en passant en revue chacune d'elles, nous avons fait le choix de laisser notre argumentaire se développer selon sa propre logique, en indiquant, chaque fois que nécessaire, dans quelle mesure elles permettent de l'éclairer.

# 1. Qualification et objectivation négociée de l'environnement

- 5 Au-delà de ses caractéristiques intrinsèques d'ordre biophysique, l'environnement naturel peut être considéré comme façonné par l'homme, dans la mesure où il n'existe pas de nature vierge et que celle que nous connaissons est mise en forme par les activités anthropiques. Ce qui apparaît comme naturel fait en outre l'objet d'un travail de qualification, conduisant à considérer l'environnement et ses représentations comme un construit social. Ce travail de qualification constitue un enjeu important dans les luttes de pouvoir et de sens auxquels se livrent les acteurs pour attribuer des qualités à la nature. Dès lors, selon une optique constructiviste, comprendre l'environnement naturel conduit à s'intéresser aux processus de qualification, c'est-à-dire aux processus par lesquels lui sont attribuées des qualités. Ceci nous amène à explorer la manière dont l'environnement est qualifié d'un point de vue conceptuel. Ce travail de qualification n'est pas neutre, il révèle différentes manières de penser les relations homme-nature. Nous nous intéressons alors à la diversité des compétences des acteurs et des dispositifs techniques qui participent d'une stabilisation négociée des connaissances sur l'état, les attributs et/ou le fonctionnement de l'environnement et de son institutionnalisation.

## 1.1. La qualification comme révélateur des rapports homme-nature

- 6 La plupart des concepts mobilisés pour appréhender l'environnement relèvent d'une vision anthropocentrée des rapports homme-nature. D'un point de vue scientifique, le terme même d'environnement a été utilisé, surtout à partir des années 1960, pour désigner ce qui entoure l'homme, même si son acception varie de manière assez nette en fonction des disciplines qui s'en emparent, comme on peut le voir pour l'économie, la sociologie et la géographie, par exemple (Galochet *et al.*, 2008). De la même manière, envisager l'environnement sous l'angle des ressources naturelles renvoie à la capacité des hommes à les exploiter, qu'elles soient épuisables ou renouvelables. Une ressource naturelle désigne ainsi, au sens économique du terme, une « ressource utilisable avec la technologie existante et exploitable avec les prix actuels » (Rotillon, 2005, p. 7). Au cours de ces dernières années, de nombreux autres termes ont fait leur apparition, avec des succès divers. Élaborés dans le champ scientifique et/ou dans le contexte de groupes d'experts internationaux opérant à l'interface entre science et action, ils font aujourd'hui partie du lexique des politiques, des administrations comme des ONG, qui s'en emparent à des fins différentes. Les concepts de capital naturel et de services écosystémiques, souvent utilisés conjointement, témoignent d'un rapport utilitariste à la nature et aux écosystèmes, vus comme des stocks de ressources pourvoyeurs de flux de biens et services aux seules fins de la jouissance des êtres humains. Cette dimension utilitariste peut servir de base à une forme de marchandisation de la nature. Elle peut toutefois être conçue par certains de manière uniquement stratégique, afin de permettre sa valorisation (notamment monétaire), pour peser dans les arbitrages politiques entre conservation de la nature ou protection de la biodiversité et développement économique. D'autres concepts actuellement très prisés engagent une vision bien différente des rapports homme-nature. Il en va ainsi des ressources communes, comme du patrimoine commun, même si ces deux concepts ne sont pas interchangeables (Calvo-Mendieta *et al.*, 2014). La contribution

de Jean-Michel Sorba, Anne Lauvie et Geneviève Michon (2016) souligne pour sa part comment le maquis corse peut être envisagé simultanément comme un milieu et comme une ressource productive qualifiante, support de produits commercialisés (miel, fromages), mais relevant intrinsèquement de marqueurs identitaires et patrimoniaux forts.

## 1.2. La qualification comme mise en forme des savoirs sur l'environnement

- 7 La quête d'outils d'objectivation n'est cependant pas le seul fait des chercheurs. L'environnement institutionnel dans lequel ils travaillent et les contraintes organisationnelles et de valorisation associées au monde de la recherche peuvent jouer un rôle dans leur choix de s'impliquer, ou non, dans une activité d'expertise et de conseil (Granjou *et al.*, 2013 ; Arpin *et al.*, 2015 ; Gastineau et Villalba, 2016). La fabrication de l'expertise comme ses modalités de régulation (Bonneuil et Joly, 2013) ont ainsi été largement étudiées pour mieux comprendre la dynamique par laquelle se recomposent la production et la circulation des savoirs à finalités politiques (Barbier *et al.*, 2013). Mais le travail de qualification de l'environnement passe également par la mise en forme de ces savoirs à finalités opérationnelles dans des instruments. Ceux-ci constituent ainsi des objets d'analyse particulièrement pertinents, car ils témoignent de la manière dont le travail d'expertise contribue à sélectionner, représenter et rendre opératoire les informations produites.
- 8 Les cartes, par exemple, loin de rapporter l'intégralité d'une réalité qui préexisterait, problématisent le territoire et apparaissent comme le résultat d'une sélection d'éléments que leurs auteurs choisissent de faire figurer, ou non. Le travail du cartographe est conjointement un travail de mise en forme par les choix de représentation des éléments physiques et anthropiques qu'il retient, et un travail d'éviction par le choix des éléments qu'il décide au contraire de ne pas représenter. Les indicateurs figurent également parmi les instruments fréquemment mobilisés dans la gestion des ressources naturelles. Les découpages catégoriels sur lesquels ils s'appuient reflètent néanmoins une vision de l'environnement particulière, dans la mesure où ils amènent à scinder des processus qui font système en autant d'éléments quantifiables, dont la juxtaposition ne permet de rendre compte que très imparfaitement des relations de dépendance et de coévolution. En outre, le travail de conception des indicateurs ne peut être pensé indépendamment de leur mise en politique. L'analyse comparative des modalités de qualification des végétations semi-naturelles en élevage menée par Nathalie Girard, Antoine Doré et Danièle Magda (2016) nous montre ainsi comment, dès les phases les plus amont de la conception de ces indicateurs, sont inscrits des connaissances et des raisonnements qui participent, déjà, du cadrage des modalités légitimes d'usage et de gestion qui vont leur être associés. Par ailleurs, parmi les instruments de qualification et de représentation de l'environnement, on peut relever l'importance des modèles, dont les objectifs principaux sont de simplifier une réalité complexe et de simuler les futurs possibles (Hervé et Laloë, 2009). Dans ce domaine, certains se sont attachés à déconstruire les modèles, permettant, par exemple, d'objectiver la météorologie ou de simuler les changements climatiques pour révéler la diversité des choix qui président à la construction de ces modèles (Armatte et Dahan, 2004 ; Guillemot, 2009). Les avancées théoriques et les progrès de l'informatique, en améliorant la sophistication de ces dispositifs fondamentaux, n'en

constituent pas moins une simplification du réel. Ils amènent à repenser la diversité des relations qu'entretiennent les modèles et les observations, mais aussi les modalités de partage et d'échange de données, à travers la mobilisation de vastes bases de données par exemple. Dans le cas des inventaires naturalistes, Isabelle Arpin, Agnès Fortier et Florian Charvolin (2015) insistent bien sur l'idée que la construction et les finalités affectées aux bases de données se heurtent parfois à des tensions entre la vocation de scientificité et d'objectivité des institutions qui les administrent et les motivations des bénévoles qui témoignent d'un attachement à la nature et dont l'engagement repose sur des valeurs non réductibles à de l'information brute. Il apparaît ainsi particulièrement intéressant de considérer ces dispositifs (modèles, indicateurs, bases de données), non pas simplement pour ce qu'ils sont (un système visant à objectiver le réel) mais aussi pour ce qu'ils produisent (Meyer, 2009 ; Doré, 2013). Dans cette veine, la contribution de Mélanie Congretel et Florence Pinton (2016) engage à une réflexion sur les critères de sélection retenus dans le cadre d'une demande d'indication géographique (IG) pour le Guaraná de Maués (Brésil). Bien qu'il ne s'agisse pas ici d'un processus de modélisation de l'environnement, les débats portant sur les critères jugés recevables pour qualifier la ressource dans le cadre de ce processus de demande d'IG s'apparentent à la recherche d'un modèle génétique pur, conduisant à disqualifier les savoirs et pratiques locaux. Dès lors, quand l'objectivation de l'environnement passe par des critères, indices et indicateurs, la qualification des ressources peut aussi contenir en germe des formes de disqualification.

### 1.3. La qualification comme enjeu de légitimation de modalités d'usage et de gestion

- 9 Les experts, avec leurs concepts et leurs instruments, ne sont pas pour autant les seuls acteurs impliqués dans ce travail de qualification. Les profanes (Charvolin, 2009), les gestionnaires d'espaces naturels (Granjou, 2013), les associations de protection de la nature ou de loisirs (Weisbein, 2015) et les usagers participent aussi pleinement à ces modalités de caractérisation et de quantification de l'environnement. Ces acteurs utilisent une pluralité de registres, aussi bien scientifiques qu'économiques, politiques, juridiques ou médiatiques, pour publiciser leurs enjeux, objectiver un état de la ressource qu'ils jugent insatisfaisant, se constituer en lanceurs d'alertes crédibles (Chateauraynaud et Torny, 1999) ou en porte-paroles légitimes d'une cause spécifique (Gramaglia, 2008) ; ils s'assurent ainsi de la prise en compte de leurs enjeux dans ces processus de qualification. De manière symétrique, nous pouvons souligner les difficultés que rencontrent ces porteurs de causes à surmonter les tentatives d'étouffement de groupes opposants qui ne veulent pas que les problèmes soient politisés, parce qu'ils ont d'autres préoccupations ou parce que les problèmes des autres font partie intégrante de leur propre modèle de développement. Aux stratégies de dramatisation, de légitimation ou d'enrôlement, correspondent alors des tentatives de banalisation, de dé-crédibilisation ou d'exclusion. Si les systèmes experts qui filtrent et simplifient la complexité écologique renvoient du même coup certains aspects simultanément et involontairement à l'ignorance (Frickel et Vincent, 2007), les « marchands de doutes » savent entretenir un scepticisme quant à la réalité d'un changement climatique remettant potentiellement en cause des intérêts constitués (Conway et Oreskes, 2012 ; Zaccai *et al.*, 2012). À ce titre, les lobbys agricoles savent par exemple anticiper sur une législation potentiellement contraignante et faire des pollutions un phénomène diffus et difficile à réguler (Bourblanc et Brives, 2009). De

même, les mobilisations anti-environnementales savent entretenir des incertitudes quant à la réalité des problèmes qu'ils ne souhaitent pas voir traités (Mermet et Benhammou, 2005). Jouer de l'argument scientifique pour travailler à la prise en compte de ces enjeux économiques, sociaux ou politiques apparaît assurément comme une stratégie largement répandue. Dans cette perspective, les négociations dans lesquelles sont impliqués ces acteurs aux intérêts divergents révèlent comment sont négociées les qualifications de l'environnement, mais aussi comment sont déjà en partie cadrées les modalités de gestion qui vont leur être appliquées.

- 10 La qualification de l'environnement, en tant que résultat des formes d'action collective participant de son objectivation, peut parfois servir d'instrument entérinant des inégalités de pouvoir, reproduisant des rapports de domination et engendrant des inégalités écologiques importantes. Les savoirs scientifiques sur l'environnement, en participant de la naturalisation d'enjeux éminemment sociopolitiques, peuvent légitimer des modalités très spécifiques d'usage et de gestion de l'environnement. En matière de gestion de l'eau par exemple, la déconstruction des savoirs à laquelle se livrent certains auteurs de la *Political ecology* les a conduits à dévoiler, derrière la matérialité des ressources naturelles ou les conditions biophysiques de la pénurie, les processus sociopolitiques de production de ces savoirs qui en déterminent la prise en charge (Bakker, 2000 ; Kaika, 2003). Dans ce contexte, la production de savoirs scientifiques peut contribuer à légitimer l'exercice du pouvoir étatique dont elle soutient la légitimité (Swyngedouw, 1999 ; Linton, 2011). Sara Fernandez et Thomas Debril (2016) analysent ainsi, à travers la généalogie d'un indicateur de gestion de l'eau, la manière dont s'est progressivement institutionnalisée la variable débit et comment cet indicateur, qui naturalise une pénurie d'eau socialement construite, contribue notamment à légitimer la création de barrages.

## 2. Qualification et gestion contestée de l'environnement

- 11 Si les modalités de qualification participent du cadrage des modalités de gestion de l'environnement, elles ne les déterminent pas pour autant. C'est ce que nous montre, notamment, la mobilisation des savoirs sur l'environnement par les acteurs en charge de son administration, les processus de gouvernance environnementale ou encore les outils de politique publique élaborés par les économistes.

### 2.1. Les modalités de gestion comme expérimentation de l'articulation entre science et politique

- 12 Les acteurs en charge de l'administration de l'environnement, loin de s'aligner simplement sur les cadres scientifiques pensés pour eux, travaillent au bon réglage entre rigueur scientifique et pragmatisme politique. Si la science académique est fréquemment convoquée pour apporter un supplément de rationalité et de légitimité à la décision politique, la science réglementaire dévoile aussi la diversité des bricolages auxquels doivent se livrer les acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques (Barbier *et al.*, 2010). Par exemple, l'usage de la science météorologique par l'administration en charge de la lutte contre les incendies de forêts illustre la diversité des adaptations

opérationnelles auxquelles se livrent les forestiers, dont l'activité déborde largement les scripts et les temporalités inscrites dans les dispositifs de surveillance (Bruzzone, 2014). De même, l'effet de surprise provoqué par une catastrophe, pourtant bien prévue par les services de Météo France, conduit à mieux comprendre les logiques organisationnelles qui participent du décrochage entre savoirs et administration (Dedieu, 2009). Dans cette perspective, l'importance des traditionnels facteurs de distorsion entre décision et mise en œuvre des politiques environnementales nous conduit à relativiser le poids d'une administration qui peine fréquemment à s'imposer sur le terrain. En effet, l'ambiguïté des textes renvoyant à des orientations contradictoires, ou des notions aussi floues que celles d'équilibre biologique ou de bon état des masses d'eau par exemple, laisse des marges d'appréciation entre les différents services de l'État chargés de la mise en œuvre et ne disposant pas toujours de compétences techniques et de moyens financiers importants (Lascoumes *et al.*, 2014). Elles ouvrent par ailleurs des possibilités d'interprétations tout aussi vastes aux usagers ou aux cibles de ces politiques, dont on connaît par ailleurs les capacités de contournement ou de protestation. La contribution d'Antoine Brochet, Thomas Bolognesi et Yvan Renou (2016) permet de mettre en évidence l'importance et la nature des oppositions que peut provoquer la mise en place d'indicateurs qui, dans la perspective du *new public management*, tentent d'appréhender les différentes facettes de la gestion de l'eau potable dans la métropole grenobloise. Dans cette perspective, et face aux velléités rationalisatrices de certaines politiques de gestion de l'environnement (Daniel, 2010), il n'est pas étonnant de rencontrer, en même temps que des formes de résistances importantes de la part des usagers, des ajustements tout aussi importants de la part des acteurs chargés de la mise en œuvre ou de la surveillance des milieux (Bouleau et Gramaglia, 2015). Cela explique pourquoi ces administrations s'attachent parfois les compétences d'experts privés, qui leur fournissent des ressources en connaissances pour gouverner la critique et gagner en indiscutabilité. Cela explique aussi que ces administrations déploient elles-mêmes des efforts parfois importants pour s'imposer comme producteurs monopolistiques et légitimes en matière de cartographie du risque, pour canaliser les différents usages de ces cartes qui doivent échapper à la controverse et entériner la place du pouvoir central dans la définition du risque (Le Bourhis, 2007). Pour autant, en dépit des efforts de ces administrations pour s'attacher la compétence d'experts dont ils attendent un surcroît de légitimité et des éléments de justification, la science apparaît rarement en mesure de faire taire totalement la critique (Bayet, 2000). Plus que cela, l'économie morale de la surpêche analysée par Veronica Mitroi et Jean-Paul Billaud (2016) permet de comprendre comment les savoirs rationalisés, mobilisés par les halieutes et légitimant un mode de régulation coercitif des pêcheries, conduisent en fait à disqualifier des savoirs et à renvoyer à la clandestinité des pratiques dont une politique plus durable des pêcheries pourrait mieux appréhender la rationalité.

## 2.2. Les modalités de gestion comme institutionnalisation de la négociation

- 13 Si la progressive institutionnalisation des questions environnementales s'est traduite par l'avènement d'un État dirigiste mobilisant des instruments contraignants, la transversalité et la complexité des questions environnementales, ainsi que l'importance des contestations qui s'y rapportent, ont conduit à expérimenter des procédures plus participatives et des politiques de l'environnement davantage procédurales (Lascoumes

et Le Bourhis, 1998). La richesse des controverses qui se déroulent au sein de ces forums hybrides (Callon *et al.*, 2001) permettrait à la décision de gagner non seulement en robustesse par l'incorporation d'une grande diversité de points de vue, mais aussi en légitimité par l'attachement des acteurs à des processus décisionnels auxquels ils ont eux-mêmes participé. Il ne s'agit donc plus ici pour l'administration d'imposer un mode de gestion par le recours à l'instrument scientifique, même si la confrontation entre discours et données scientifiques et décision demeure un élément central des débats. L'avènement de ces formes d'action publique territorialisée souligne l'existence d'autres manières de constituer l'intérêt général, des formes de gouvernement de l'environnement par l'institutionnalisation de la négociation. Dans cette perspective, l'article d'Arnaud Buchs (2016) sur la gestion durable de l'eau dans le canton de Fribourg en Suisse souligne bien comment, derrière le flou qui entoure la notion de gestion intégrée par bassin, s'institutionnalise progressivement un compromis entre des acteurs aux enjeux contrastés.

- 14 Pour autant, le tournant délibératif associé à ces nouvelles modalités d'administration de l'environnement a été aussi largement critiqué. Il est vrai, d'abord, que la dynamique sous-jacente des relations de pouvoir que l'on peut observer dans, mais aussi autour, de ces arènes délibératives nous oblige généralement à considérer la participation inégale des différents acteurs au processus de décisions. C'est ce que souligne la contribution de Lucie Morère et Éric Glon (2016),<sup>1</sup> qui interroge la capacité des procédures délibératives à dépasser les intérêts économiques et environnementaux associés aux prairies agricoles humides à travers l'analyse qu'ils conduisent de la gouvernance du programme « agriculture et zones humides » en Scarpe-Escaut. L'absence de certains des acteurs de terrain (notamment les éleveurs) dans ces instances de gouvernance et le caractère « nébuleux » de la répartition des rôles d'acteurs et de partenaires souligne bien les limites de ce type de processus. Au-delà du cas étudié par les auteurs, on peut remarquer que les arrangements qui découlent de tels processus peuvent cristalliser des inégalités entre des acteurs dominants – qui ont dès lors intérêt à la reproduction de l'ordre établi – et des acteurs dominés qui, en allant parfois jusqu'à supporter les coûts de la régulation, sont plutôt insatisfaits et porteurs d'instabilité. Il est vrai, ensuite, que les dynamiques d'apprentissage et de coproduction des savoirs comme les différentes épreuves qui y sont associées ne participent pas simplement de la stabilisation des connaissances sur l'environnement ou ses usages. Elles conduisent aussi à mettre en lumière la diversité des incertitudes naturelles ou stratégiques qui s'y rapportent. La stabilisation d'accords politiques et d'énoncés scientifiques que les processus délibératifs tentent d'articuler dans de nouvelles modalités de gestion peut ainsi apparaître à l'origine de nouvelles contestations. Ces nouvelles contestations portent aussi bien sur la forme des décisions et les procédures encadrant les délibérations que sur le fond des connaissances et la crédibilité des énoncés introduits dans ces arènes. La recherche du consensus par la participation ou par la concertation se heurte ainsi à des résistances importantes, tenant par exemple au statut légal des ressources, au poids de la souveraineté étatique et de la démocratie représentative (Blatrix, 2009), mais aussi aux aspirations des populations autochtones qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans les découpages territoriaux opérés par l'administration. À cet égard, l'analyse présentée dans l'article de Claire Levacher (2016) sur le projet d'implantation d'un nouveau site d'extraction de Nickel au Sud de la Nouvelle Calédonie souligne les difficultés rencontrées par les différents acteurs pour s'entendre sur la valeur de la ressource minière (considérée tantôt comme

renvoyant à une valeur économique par les uns, comme valeur patrimoniale, historique, symbolique et politique par les autres) et surtout sur la valeur accordée au lieu (l'enclave minière) d'où sera extraite cette ressource.

### 2.3. Les modalités de gestion comme redéfinition des processus de qualification

- 15 Les tensions perceptibles entre les différentes manières de concevoir les ressources naturelles, reflétant des systèmes de valeurs contrastés, se retrouvent également dans la façon de mobiliser certains instruments de politique publique. Un même instrument peut ainsi tantôt être considéré comme une forme de marchandisation des ressources, tantôt comme un outil de régulation aux mains des pouvoirs publics. Ainsi, parmi les instruments d'évaluation économique, l'évaluation monétaire de la nature et de l'environnement, corollaire de la reconnaissance de ces objets comme biens ou services, peut constituer la première étape de leur marchandisation (Gómez-Baggethun et Ruiz Perez, 2011), ou le début d'une procédure de choix collectif permettant de surmonter des conflits et qui pourra servir de base à la décision publique (Godard, 2004). À titre d'exemple, on peut mentionner le cas des Paiements pour services environnementaux (PSE), dans la mesure où ces dispositifs constituent une forme de régulation économique à la croisée entre approche marchande et administration de l'environnement (Froger *et al.*, 2016). En effet, les PSE reposent sur des principes incitatifs et contractualisés, indemnisant financièrement les acteurs qui, par leurs pratiques, préservent l'environnement. Pour autant, que le schéma de PSE soit à l'initiative d'un acteur public ou privé<sup>5</sup>, le principe reste le même. Autrement dit, la qualification contractualisée de l'environnement ne détermine pas les modalités particulières de sa gestion. De plus, si les PSE permettent d'éviter que les acteurs ne se dispensent de préserver l'environnement dans leurs pratiques, cet outil de gestion produit des effets pervers. D'abord, ils entretiennent les acteurs-contractants dans un système de dépendance par rapport au dispositif d'incitation : lorsque les incitations cessent, les comportements environnementaux vertueux cessent également (et ce, alors mêmes qu'ils existaient avant la mise en place des incitations). Ensuite, là où les ressources étaient gérées collectivement, les PSE et les outils incitatifs ont pour effet de focaliser les acteurs sur des stratégies individuelles. L'introduction d'incitations se substitue aux règles plus ou moins explicites de gestion collective et favorise l'individualisation des comportements environnementaux. Ainsi, les outils économiques de gestion de l'environnement ne déterminent pas toujours les comportements individuels, mais peuvent laisser une large place aux effets pervers et aux manipulations stratégiques<sup>6</sup>.
- 16 L'examen des modalités de gestion de l'environnement, qu'elles soient portées par des acteurs publics ou privés, nous conduit finalement à quitter le modèle séquentiel de la prise de décision réaffirmant le face-à-face positiviste entre des manières strictement scientifiques de qualifier l'environnement et des manières strictement politiques de l'administrer. La prise en charge des questions environnementales, par le marché ou l'administration, nous oblige plutôt à reconnaître la diversité des formes d'action collective par lesquelles se recomposent aussi bien l'administration de la nature que la diversité des formes de protestations et de qualification qui s'y rattachent. C'est bien, finalement, toute la dimension politique du travail d'objectivation scientifique qui se joue

dans cette gestion contestée de l'environnement, venant réinterroger l'importance des processus négociés de qualification par lesquels nous avons démarré notre propos.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Armatte M., Dahan A., 2004, « Modèles et modélisations, 1950-2000 : nouvelles pratiques, nouveaux enjeux », *Revue d'histoire des sciences*, vol 57, n° 2, p. 243-303.
- Arpin I., Charvolin F., Fortier A., 2015, « Les inventaires naturalistes : des pratiques aux modes de gouvernement. Introduction », *Études rurales*, n° 195, p. 11-26.
- Bakker K., 2000, « Privatizing Water, Producing Scarcity. The Yorkshire Drought of 1995 », *Economic Geography*, vol 76, n° 1, p. 4-27.
- Barbier R., Riaux J., Barreteau O., 2010, « Science réglementaire et démocratie technique. Réflexion à partir de la gestion des pénuries d'eau », *Natures Sciences Sociétés*, vol 18, n° 1, p. 14-23.
- Barbier M., Cauchard L., Joly P-B., Paradeise C., Vinck D., 2013, « Pour une Approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 7, n° 1, p. 1-23.
- Bayet C., 2000, « Comment mettre le risque en carte ? L'évolution de l'articulation entre science et politique dans la cartographie des risques naturels », *Politix*, vol. 13, n° 50, p. 129-150.
- Blatrix C., 2009, « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, 2/2009, n° 74, p. 97-119.
- Bonneuil C., Joly P-B., 2013, *Sciences, techniques et société*, Paris, La découverte.
- Bouleau G., Gramaglia C., 2015, « De la police de la pêche à celle de l'environnement : l'évolution d'une activité professionnelle dédiée à la surveillance des milieux aquatiques » in Arpin I., Bouleau G., Candau J., Richard Ferroudji A., *Activités professionnelles à l'épreuve de l'environnement*, Toulouse, Octarès, p. 73-90.
- Bourblanc M., Brives H., 2009, « La construction du caractère "diffus" des pollutions agricoles », *Études rurales*, n° 183, p. 161-176.
- Brochet A., Bolognesi T., Renou Y., 2016, « Caractériser l'étendue des résistances locales aux indicateurs de performance des services d'eau. Le cas de l'agglomération grenobloise », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11375>.
- Bruzzone S., 2014, « La météorologie appliquée à la lutte contre les incendies de forêt » Questions de désalignements entre la science et le service public », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 8, n° 3, p. 643-665.
- Buchs A., 2016, « Processus de qualification et construction d'un compromis institutionnel territorialisé. La gestion intégrée de l'eau par bassin dans le canton de Fribourg (Suisse) », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11423>.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La couleur des idées ».

- Calvo-Mendieta I., Petit O., Vivien F.-D., 2014, « Patrimoine, bien commun et capital naturel : débat conceptuel et mise en perspective dans le domaine de la gestion de l'eau », *Économie Appliquée*, vol LXVII, n° 4, p. 101-124.
- Charvolin F., 2009, « Comment penser les sciences naturalistes "à amateurs" à partir des passions cognitives », *Natures Sciences Sociétés*, vol 17, p. 145-154.
- Chateauraynaud F., Torny D., 1999, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Congretel M., Pinton F., 2016, « Disqualifier pour qualifier : enjeux et acteurs de la constitution d'une identité standard pour le guaraná de Maués », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11415>.
- Conway E., Oreskes N., 2012, *Les marchands de doutes*, Paris, Le Pommier.
- Daniel F. J., 2010, « La « gestionnarisation » des politiques de protection de la nature aux Pays-Bas », *Politix*, n° 91, p. 157-177.
- Dedieu F., 2009, « Alerte et catastrophe : le cas de la tempête de 1999, un risque scélérat », *Sociologie du travail*, vol 51, p. 379-401.
- Déprés C., Grolleau G., Mzoughi N., 2008, « Contracting for Environmental Property Rights : The Case of Vittel », *Economica*, vol. 75, n° 299, p. 412-434.
- Doré A., 2013, « L'exercice des biopolitiques. Conditions matérielles et ontologiques de la gestion gouvernementale d'une population animale », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol. 7, n° 4, p. 837-855.
- Fernandez S., Debril T., 2016, « Qualifier le manque d'eau et gouverner les conflits d'usage : le cas des débits d'objectif d'étiage (DOE) en Adour-Garonne », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11463>.
- Frey B.S., Oberholzer-Gee F., 1997, « The Cost of Price Incentives: An Empirical Analysis of Motivation Crowding-Out », *American Economic Review*, vol. 87, n° 4, p. 746-755.
- Frickel S., Vincent M. B., 2007, « Hurricane Katrina, Contamination, and the Unintended Organization of Ignorance », *Technology in Society*, vol 29, n° 2, p. 181-188.
- Froger G., Méral P., Muradian R. (dir.), 2016, « Analyse institutionnelle des paiements pour services environnementaux », *Développement durable et territoires*, Vol 7, n° 1, <https://developpementdurable.revues.org/11085>.
- Galochet M., Longuépée J., Morel V., Petit O. (dir.), 2008, *L'environnement, discours et pratiques interdisciplinaires*, Arras, Artois Presses Université, collection « Géographie ».
- Gastineau P., Villalba B. (dir.) 2016, « Infrastructures de transports, territoires et opérationnalités : enjeux méthodologiques et positionnements de recherche », *Vertigo*, hors-série 24, <http://vertigo.revues.org/17287>
- Girard N., Doré A., Magda, D., 2016, « Caractériser les liens entre qualification et gestion des ressources : une analyse comparative d'instruments de gestion des végétations en élevage », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11363>.
- Godard O., 2004, « Autour des conflits à dimension environnementale. Évaluation économique et coordination dans un monde complexe », *Cahiers d'économie politique*, n° 47, p. 127-153.
- Gómez-Baggethun E., Ruiz Perez M., 2011, « Economic valuation and the commodification of ecosystem Services », *Progress in Physical Geography*, vol 35, n° 5, p. 613-628.

- Gramaglia C., 2008, « Des poissons aux masses d'eau : les usages militants du droit pour faire entendre la parole d'êtres qui ne parlent pas », *Politix*, vol 3, n° 83, p. 133-153.
- Granjou C., 2013, *Micropolitiques de la biodiversité. Experts et professionnels de la nature*. Bruxelles, Éditions Peter Lang, coll. « Ecopolis ».
- Granjou C., Mauz I., Daccache M., 2013, « Les conditions de l'articulation entre recherche et expertise. Le cas des recherches sur la biodiversité », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 7, n° 1, p. 67-86.
- Guillemot H., 2009, « Comment évaluer un modèle numérique de climat ? Circulations et dialogues entre simulations et observations dans les pratiques des modélisateurs », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 3, n° 2, p. 273-293.
- Hervé D., Laloë F. (dir.), 2009, *Modélisation de l'environnement : entre natures et sociétés*, Paris, Éditions Quae-NSS Dialogues, Collection « Indisciplines ».
- Kaika M., 2003, « Constructing Scarcity and Sensationalising Water Politics. 170 Days that Shook Athens », *Antipode*, vol 3, n° 5, p. 919-954.
- Lascoumes P., Bonnaud L., Le Bourhis J.-P., Martinais E., 2014, *Le développement durable. Une nouvelle affaire d'État*, Paris, PUF.
- Lascoumes P., Le Bourhis J.-P., 1998, « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix*, n° 42, p. 37-66.
- Le Bourhis J. P., 2007, « Du savoir cartographique au pouvoir bureaucratique. Les cartes des zones inondables dans la politique des risques (1970-2000) », *Genèses*, vol 3, n° 68, p. 75-96.
- Levacher C., 2016, « Penser la ressource minière en Nouvelle-Calédonie. Souveraineté, développement et valeur des lieux », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11429>.
- Linton J., 2011, « The Hydrologic Cycle and the Hydrosocial Cycle. Bridging Hydrosystems and Hydropolitics », *Séminaire Hydrosystèmes et hydropolitiques*, Université de Paris Ouest Nanterre.
- Mermet L., Benhammou F., 2005, « Prolonger l'inaction environnementale dans un monde familial : la fabrication stratégique de l'incertitude sur les ours du Béarn », *Écologie & politique*, n° 31, p. 121-136.
- Meyer M., 2009, « Objet-frontière ou Projet-frontière ? Construction, (non-)utilisation et politique d'une banque de données », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 3, n° 1, p. 127-148.
- Mitroi V., Billaud J.P., 2016, « Mais que sont devenus les poissons du delta du Danube ? Les économies morales de la dégradation de la pêche dans une réserve de biosphère », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11472>
- Morère L., Glon É., 2016, « Les défis de la gouvernance pour concilier protection et valorisation territoriales d'une ressource. Le cas du programme 'Agriculture et zones humides' du Parc naturel régional Scarpe-Escaut », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11406>.
- Rotillon G., 2005, *L'économie des ressources naturelles*, Paris, La Découverte, collection « Repères ».
- Sorba J.-M., Lauvie A., Michon G., 2016, « La nature inscrite dans les produits », *Développement durable et territoires*, vol 7, n° 3, <https://developpementdurable.revues.org/11451>.
- Swyngedouw E., 1999, « Modernity and Hybridity. Nature, regeneracionismo, and the Production of the Spanish Waterscape, 1890-1930 », *Annals of the Association of American Geographers*, vol 89, n° 3, p. 443-465.

Weisbein J., 2015, « Capter et (co)produire des savoirs sous contraintes : le tournant expert de Surfrider Foundation Europe », *Politix*, n° 111, p. 93-117.

Zaccai E., Gemenne F., Decroly J-M. (dir.), 2012, *Controverses climatiques, sciences et politiques*, Paris, Presses de Sciences Po.

## NOTES

1. Ce dossier thématique est pour une large part le fruit de travaux réalisés dans le cadre du LABEX SMS, portant la référence ANR-11-LABX-0066. Il a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme *Investissements d'avenir* portant la référence n° ANR-11-IDEX-0002-02.
2. Trente propositions de contributions ont été reçues. Compte-tenu de la qualité de celles-ci, nous avons opéré une première sélection et mis en évaluation vingt textes. Sur cette base, nous publions une quinzaine d'articles dans ce dossier paraissant sur deux numéros consécutifs de la revue *Développement Durable et Territoires* (vol. 7, n° 3 et vol. 8, n° 1 à paraître au printemps 2017).
3. <http://vertigo.revues.org/17561>.
4. <http://tt.hypotheses.org/328>.
5. Voir le cas de Vittel (Déprés *et al.*, 2008).
6. Cette situation n'est pas propre au domaine de l'environnement, dans la mesure où elle a également fait l'objet d'observations dans d'autres domaines (voir par exemple Frey et Oberholzer-Gee, 1997).

---

## RÉSUMÉS

Cet article constitue l'introduction du dossier thématique consacré aux « Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles ». La qualification des ressources naturelles conduit à mobiliser des concepts et des instruments pour tenter d'objectiver les rapports que les acteurs entretiennent avec ces ressources, rapports qui révèlent une variété de conceptions des rapports entre l'homme et la nature. Ceci amène à s'interroger sur la diversité des compétences des acteurs et l'hétérogénéité des dispositifs techniques, qui participent non seulement d'une stabilisation négociée des connaissances sur l'environnement mais aussi du cadrage de ses modalités de gestion. De manière symétrique, nous nous intéressons aux manières par lesquelles ces modalités de gestion viennent retravailler les processus permettant d'attribuer des qualités particulières à l'environnement.

The papers collected for the special section entitled « Characterization and Management Modes of Natural Resources » present an overview of processes of environmental qualification and management. The use of particular concepts to understand natural resources, or particular tools to manage them relates to qualification processes, which reveals a wide range of human-nature relationships. This leads us to question the diversity of actors' competencies as well as the heterogeneity of technical devices that are negotiated among experts and frame the ways in which the environment is managed. Symmetrically, we examine the ways various modalities of

management question the processes by which particular attributes are granted to the environment.

## INDEX

**Keywords :** Environment, nature, natural resources, qualification, objectification, constructivism, management, negotiation, protest

**Mots-clés :** Environnement, nature, ressources naturelles, qualification, objectivation, constructivisme, gestion, négociation, contestation

## AUTEURS

### THOMAS DEBRIL

Thomas Debril est ingénieur de recherches en sociologie à l'INRA (UMR AGIR 1248). Ses recherches portent essentiellement sur les modalités de qualification et de gestion de l'eau

### GAËL PLUMECOCQ

Gaël Plumecocq est chargé de recherches en économie, à l'INRA (UMR AGIR 1248) et chercheur associé au Laboratoire d'Étude et de Recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (LEREPS EA 4212). Il travaille sur les conditions de conciliation des objectifs environnementaux et économiques dans les activités agricoles, dans une perspective de développement soutenable

### OLIVIER PETIT

Olivier Petit est maître de conférences en économie à l'université d'Artois, chercheur au CLERSE (UMR 8019 CNRS-Lille1) et directeur de la publication de la revue *Développement durable et territoires*. Ses recherches portent essentiellement sur les dimensions institutionnelles de la gestion de l'eau et des politiques de développement durable